

€ 2.590.000 | ZAVENTEM | REF. 5869845



SURFACE TERRASSE

 39.5 m<sup>2</sup>


SURFACE HABITABLE

 330 m<sup>2</sup>


CHAMBRES À COUCHER

4



SALLE DE BAINS

3

## Appartement exceptionnel sur le golf

 **1933**  
**Zaventem**


Cet appartement est l'opportunité de logement la plus étonnante aux portes de Bruxelles, en pleine nature - sur 75 hectares ! - mais avec les avantages de la ville. Situé entre les communes de Sterrebeek, Tervuren et Wezembeek, il jouit de vues exceptionnelles, de calme et de verdure. Sterea vous propose des possibilités de sport et de détente au club de golf Le National et au David Lloyd. L'appartement, synonyme de luxe et confort, aux finitions, équipements et mobilier haut de gamme se compose de grandes et lumineuses réceptions, d'une cuisine ouverte hyper-équipée avec son arrière-cuisine, 2 grandes terrasses, une suite principale, tous avec une orientation Sud et vue sur l'eau et le golf. Trois chambres supplémentaires et deux salles de douche ont des vues sur les jardins. Cet appartement est vendu meublé avec du mobilier de très haut de gamme. Deux caves et trois emplacements de parking en sous-sol complètent cette offre. Vente sous droits d'enregistrement. Offrez-vous l'exceptionnel et demandez une visite dès aujourd'hui ! PEB A.

## Caractéristiques

### GÉNÉRAL

Type	appartement	Commune	Zaventem
Le prix	€ 2.590.000	Surface habitable	330 m <sup>2</sup>
Surface terrasse	39.5 m <sup>2</sup>	Chambres à coucher	4
Salle de bains	1	Salle de douche	2
Parkings (intérieurs)	3	Étage	2
Les étages	3	Meublé	✓
Disponible	vanaf akte	Année de construction	2017
État	excellent état	Façades	3
Cuisine (type)	amer. super-équipée	Bureau	✓
Toilettes	3	Buanderie	✓
Chauffage (type)	individuel	Chauffage	gaz
Quartier	golf	Quartier	calme
Cave	✓	Ascenseur	✓
Double vitrage	✓	PEB	69 kW/m <sup>2</sup>
		PEB catégorie	A
EPC code	23094-G-B.7910.8/EP14073/A004/D01/SD009		

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire <b>Permis délivré</b>	Sommutation et demande de recouvrement <b>Aucune mesure de redressement judiciaire ou mesure administrative imposée</b>
Destination urbaine <b>zone d'habitat</b>	Droit de préemption <b>Il n'y a pas de droit de préemption pour l'aménagement du territoire</b>
Permis de lotissement <b>Permis de lotissement</b>	 Zone inondable <b>pas situé en zone inondable</b>

### FINANCIER

Taxe de propriété	2016.31 €
-------------------	-----------

